

RÉPUBLIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE  
ET DE L'ENVIRONNEMENT



Congolaise Industrielle des Bois

---

## ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE DE L'UFA KABO

---

*Version Finale*

*Juin 2005*



**JMN CONSULTANT**

*Planification et développement durable*

Votre partenaire du développement en Afrique Centrale

### **JMN CONSULTANT**

---

**JMN Consultant Sarl - France**

Sarl au capital de 7 623 €  
RCS Rochefort B 392 643 300  
N°siret 392 643 300 00016  
Code APE 731 Z  
43 A Rue de Puyravault  
F- 17 700 Saint Georges du Bois

**lablissement JMN - Cameroun**

egistre du Commerce RC 1394  
A 98 L 1222 CP 382/L  
°Contribuable P076000131587U  
07, rue de l'Ambassade d'Israël  
uartier Bastos BP 15 590 Yaoundé  
ameroun Tel/Fax: (237) 221 42 35  
SM directeur: (237) 996.17.83.

**Succursale JMN Tchad**

RCCM N°: TCH-NDJ/2002/B/652  
BP 324 N'Djaména - Tchad  
Cel : (235) 28 72 52  
Courriel : jmntchad@yahoo.fr



***Etude socio-économique pour les plans d'aménagement  
des UFA Pokola, Kabo, Loundoungou et Toukoulaka***

*Etude socio-économique de l'UFA Kabo*

HISTORIQUE DU DOCUMENT

version 1	Octobre 2004
version 2	Mars 2005
Version 3	Juin 2005



## **PRÉAMBULE**

Ce rapport est complémentaire de l'étude socioéconomique qui a été préparé dans le cadre de la préparation des plans d'aménagement des différentes UFA et UFE mises en concession à la CIB par l'Etat Congolais.

Il s'agit, dans ce tome II, de porter un regard spécifique sur la situation sociale de l'UFA Kabo. Au-delà de l'analyse des impacts positifs et négatifs de l'exploitation forestière de l'UFA Kabo sur le milieu humain, on fera des propositions de mesures d'atténuation et/ou de compensation visant à réduire les conséquences négatives de l'exploitation sur ce milieu, ou au contraire des propositions de mesures visant à améliorer les résultats positifs au plan socioéconomique.

D'autres études spécifiques à chaque UFA sont ainsi prévues pour compléter l'étude socioéconomique qui est jointe au plan d'aménagement de chaque concession.

En outre, le processus devant passer par l'approbation des différents plans d'aménagement des UFA et UFE de la CIB doit aboutir dans un délai raisonnable à la certification FSC et à la certification ISO 14 000.

Ce document doit être lu comme une analyse objective de la situation actuelle de l'environnement humain de l'UFA Kabo. Il propose des recommandations pour améliorer la situation existante qui, par bien des aspects, **se trouve être déjà en avance sur la plupart des autres compagnies travaillant dans le même secteur d'activité au Congo et dans la sous-région Afrique Centrale.**

La CIB fait figure, depuis plusieurs années, de pionnier dans le domaine de la gestion durable des ressources forestières en Afrique Centrale et ses actions sont souvent citées en exemple comme une collaboration positive entre une entreprise privée majeure, une administration nationale et « la Wildlife Conservation Society » une ONG internationale de conservation. Dans le même temps, appartenant à un grand groupe international spécialisé dans l'exploitation et le commerce des bois tropicaux, la CIB a le devoir de veiller à ce que son image internationale soit la meilleure possible afin de ne pas prêter inutilement le flanc à des critiques qui ne pourraient avoir que de funestes conséquences sur ses affaires.

## **Remerciements**

Il est de tradition de remercier ceux qui vous ont bien accueilli. Les remerciements qui sont portés ici vont bien au-delà de ces simples considérations protocolaires. Ils sont l'expression de notre reconnaissance vis-à-vis de l'accueil réservé à l'équipe des consultants par les paysans rencontrés dans le cadre des réunions de consultations publiques.

Nos remerciements sont aussi la reconnaissance des consultants aux acteurs pour leur avoir permis d'apprendre sur les hommes et les femmes riverains à l'UFA Kabo.

Nous tenons à remercier les dirigeants de la Congolaise Industrielle de Bois pour avoir mis à notre disposition les moyens de travail nécessaires à la réalisation de la mission.

Nos remerciements vont également aux responsables et chercheurs de WCS/MEFE PROGEPP pour la mise à disposition des résultats de leurs recherches.

Nous remercions également toutes les personnes rencontrées qui ont préféré rester dans l'anonymat tout en apportant à l'étude leur concours.

Enfin nos remerciements aux dirigeants de la Congolaise Industrielle des Bois pour leur disponibilité, l'intérêt attaché à l'étude et leur sens des relations humaines.

*L'équipe du consultant ayant réalisé cette étude socioéconomique était composée de M. Jean-Marie NOIRAUD, coordonnateur, et de M. Prosper NGOMA, sociologue, assisté par M. Erith NGATCHOU, agronome.*

## **Résumé exécutif**

### **Contexte et justification**

1. Devant compléter le plan d'aménagement en cours de préparation pour la mise en exploitation prochaine de l'UFA Kabo, la CIB a commandé une étude socioéconomique complémentaire au cabinet JMN Consultant pour cette concession. Ce second tome porte un regard plus spécifique sur les questions sociales de l'UFA, du centre urbain aux différents villages et campements de la zone en passant par l'usine et les chantiers.
2. L'étude socioéconomique est un élément indispensable de la documentation devant permettre à la CIB de faire approuver le plan d'aménagement qu'elle prépare, puis de demander la certification FSC et la certification ISO 14001 dès que possible. Les recommandations en matière de mesures d'atténuation des impacts et de plan social pourront être mises en application dès le début de l'année 2005 pour donner le temps nécessaire à une véritable appropriation interne.
3. Il est essentiel de souligner que le processus d'élaboration du plan d'aménagement et celui devant aboutir à la certification sont avant tout basés sur un ensemble de documents de référence : les textes de loi en vigueur au Congo (forestière, environnementale, fiscale, sociale, sanitaire, etc.), les travaux préparatoires au plan d'aménagement de chaque UFA, l'étude écologique, les conventions internationales, les conventions de partenariat, les conventions collectives et autres accords particuliers, etc. Ils sont aussi basés sur la documentation constituée quotidiennement pour le suivi de la circulation des produits forestiers et par tous les rapports périodiques d'activité et de suivi des différents intervenants chargés des questions techniques en matière de forêts, de bois transformés ou de faune, mais aussi de routes, de travaux de construction, de gestion des déchets, de gestion commerciales, sociales et sanitaires, ou encore de gestion des effluents et des zones d'implantation, etc.
4. On pourrait résumer tout ce travail en une simple formule : « écrire ce qu'on fait et faire ce qu'on écrit » sachant que les écrits restent et peuvent être consultés à tout moment.

### **Etats des lieux**

5. Installée au nord Congo depuis près de trois décennies, les activités de la CIB ont progressivement évolué conformément aux dispositions de la loi forestière. De la simple exploitation des grumes, les activités de la CIB consistent aujourd'hui en la transformation sur place de la plus grande partie de la production destinée à l'exportation.
6. Cette mutation de l'entreprise a entraîné et continue à entraîner une forte concentration humaine dans les sites de transformation et les bases vies de l'entreprise. Entre 1999 et 2003, la population des sites d'exploitation de la CIB n'a cessé d'augmenter. Sur tous les sites, l'accroissement du nombre d'habitants a été très important pendant les cinq dernières années : à Pokola, la population a presque doublé, passant de 7.200 habitants en 1999 à 12.634 habitants en 2003; il en est de même à Kabo où l'on comptait 2.664 habitants en mars 2003 contre 1.406 habitants en 1999. Ndoki1 et Ndoki2 n'ont pas échappé à cette progression puisque la population de l'un et l'autre site d'exploitation se sont accrus de plus d'un tiers avec respectivement 900 habitants en 1999 et 1.205 en 2003 pour Ndoki1 et 616 habitants en 1999 contre 991 en 2003 pour Ndoki2.
7. Cette population est à majorité jeune (la tranche d'âge de 0 à 5 ans vient au premier rang en effectifs des différentes tranches d'âge de Kabo) et de niveau scolaire faible.

8. Le système scolaire des villages riverains à l'exploitation forestière se caractérise par un manque chronique d'enseignants et de matériel didactique, des infrastructures scolaires en nombre insuffisant. La CIB contribue aujourd'hui grandement à l'amélioration de ce système par la construction de nouvelles salles de classe.
9. Les conditions d'hygiène et d'assainissement connaissent une dégradation du fait de l'arrivée de populations migratoires pauvres, à la recherche d'emplois, s'installant là où elles peuvent, reproduisant ainsi les phénomènes des bidonvilles que l'on rencontre dans la plupart des centres urbains.
10. L'accès à l'eau potable reste difficile pour les villageois qui ne vivent pas dans les bases vies de l'entreprise qui, elles, en sont pourvues. Du fait de l'augmentation rapide des populations, le nombre de points d'eau dans les bases est devenu insuffisant. Leur renforcement est aujourd'hui rendu nécessaire.
11. L'entreprise a largement contribué à l'amélioration de soins de santé de toutes les populations riveraines à l'exploitation forestière (travailleurs et non travailleurs) en installant dans chaque base vie, un dispensaire. Le centre médico-social de Pokola est le mieux équipé de tout le département de la Sangha et son rayon d'action dépasse de loin les frontières du département. Le taux de fréquentation des centres médicaux de l'Entreprise est de 72%.
12. Des tests anonymes réalisés sur tous les travailleurs de la CIB ont donné un taux de séropositivité de 11 % (service médical CIB). Ce taux est probablement supérieur pour l'ensemble des populations de Pokola et de Kabo. Les semi-nomades (les pygmées) sont à leur tour victimes du sida, conséquences de relations sexuelles plus courantes entre les femmes pygmées et les bantous. La prostitution et la consommation d'alcool restent très élevées dans les bases vie en particulier pendant les périodes de paye, contribuant ainsi à la propagation des MST/SIDA.
13. Les accidents de travail sont faibles compte tenu du nombre d'employés (1900) et de la nature des activités de l'entreprise : abattage des arbres, transport des grumes, sciage, affûtage, etc. Au cours du premier trimestre 2004, l'entreprise a enregistré quelques cas d'accidents de travail mortels (0,5%). Au cours de la même période, les invalidités permanentes consécutives aux accidents de travail ont représenté presque 2% et les incapacités temporaires un peu plus de 23%. L'amélioration de la sécurité dans les chantiers et dans les scieries doit rester une priorité.
14. Les conditions de logement des travailleurs sont bonnes, notamment pour ceux des travailleurs qui occupent les habitations de 3<sup>ème</sup> génération (construites en briques de terre cuites). Cependant, le nombre de logement disponibles est insuffisant et des travailleurs logent encore « chez l'habitant », dans les conditions moins bonnes que leurs collègues logés par l'entreprise. Un programme de construction de logements de la 3<sup>ème</sup> génération est en cours pour combler le déficit.
15. La politique de recrutement de l'entreprise (les employés viennent de tous les départements), fait des bases vies de l'entreprise, des Congo en miniatures. Ce fait est remarquable et mérite d'être souligné pour un pays qui a connu des conflits armés répétitifs sur fond de conflits interethniques. Les femmes ne constituent pas un effectif important au sein de la CIB. Mais toutes celles qui bénéficient d'une qualification sont employées par l'entreprise, principalement des épouses de travailleurs.
16. Le rôle de la CIB dans la promotion sociale des populations semi-nomades est remarquable : à catégorie sociale égale, les pygmées gagnent le même salaire que les travailleurs bantous et bénéficient également des mêmes avantages sociaux (logements, santé, primes, congés, etc.). Mais le salariat des hommes pygmées rallonge le temps de travail de leurs femmes, contraintes à nourrir quotidiennement et seules la cellule familiale.
17. Les paiements des salariés se font encore de la main à la main. Cette pratique, dans un contexte social dominé par l'idéologie de la parenté, ne pousse pas à l'épargne.

L'importance de la masse salariale pour toutes les UFA de la CIB (plus de FCFA : 250.000.000 par mois) justifie largement la venue d'une banque à Pokola.

18. L'économie de ponction (chasse, pêche, cueillette) reste importante compte tenu des habitudes alimentaires des populations locales et migrantes. Les produits de cette économie viennent compléter et diversifier l'alimentation des populations. L'économie de ponction tend à devenir plus importante avec l'arrivée des populations migrantes.
19. La chasse est désormais réglementée, cela en cohérence avec la politique de gestion durable des ressources forestières et environnementales adoptée par le Gouvernement, relayée au niveau local par l'exploitant forestier et par toutes les autres structures présentes dans l'UFA. En très net recul, le braconnage reste encore présent, favorisé indirectement par l'exploitation forestière : ouverture des pistes, forte attraction exercée sur les populations à la recherche d'emplois, salaires réguliers des employés.
20. Les activités induites par l'entreprise sont le petit commerce, la production de charbon, la production de briques, le maraîchage et les activités de sous-traitance.
21. Les activités agricoles et d'élevage restent à la dimension des besoins d'autosubsistance des unités domestiques (cellules familiales). Les superficies cultivées dépassent rarement 0,5 ha. L'élevage se limite à quelques têtes d'ovins et caprins, la volaille à quelques poulets et canards. L'existence d'un marché solvable que constituent les salariés de la CIB incite au développement de l'agriculture, mais aussi de l'élevage.
22. La présence des éléphants dissuade tout effort significatif pour la promotion de l'agriculture. Cette situation renforce la dépendance alimentaire actuelle des populations riveraines à l'égard des produits vivriers importés d'autres régions. Cette situation renforce le caractère embryonnaire de l'agriculture dans cette zone.
23. Pour une gestion transparente des impacts nés de l'exploitation forestière, il n'existe pas de cadre formel de concertation qui réunit les différentes parties prenantes riveraines. Ces impacts sont résumés dans les tableaux des pages suivantes.
24. Un cadre de concertation et de gestion commune des questions sociales de l'UFA et des différents regroupements humains doit être mis en place comprenant l'ensemble des parties prenantes.
25. De même, une cellule chargée des questions socioéconomiques doit être recrutée et chargée d'apporter les appuis nécessaires à l'organisation et au développement harmonieux des activités sociales et socioéconomiques.
26. Une série d'actions visant à l'atténuation des impacts négatifs et à la bonification des impacts positifs est proposée dans une perspective constante de pérennisation de l'exploitation forestière de l'UFA tout en permettant le respect des impératifs de conservation de la biodiversité.